



ITINERAIRE MOTO en ARDECHE

Routes Touristiques des Gorges de l'Ardèche 66Kms

De Saint Martin d'Ardèche à Joyeuse

✓ Etape 1 : St Martin d'Ardèche – Vallon Pont d'Arc

Au départ de St Martin d'Ardèche, prendre la D290, et allez jusqu'à Vallon Pont d'Arc.

✓ Etape 2 : Vallon Pont d'Arc – Ruoms

A Vallon Pont d'Arc continuer sur la D290, puis au 3^{ème} rond-point prendre la 4^{ème} sortie D579

✓ Etape 3 : Ruoms - Labeaume – Ruoms

Arrivé à Ruoms au bout du boulevard de l'Europe Unie, au rond-point continuer sur la D557. Prendre la Rue de Brasserie D4. Au bout de la Rue tourner à gauche, puis 1^{ère} à droite route D245. Allez jusqu'à Labeaume, puis revenir par la même route jusqu'à Ruoms.

✓ Etape 4 : Ruoms – Joyeuse

Dans la commune prendre rue Peyroche, puis continuer sur la D208. Arrivé à Laurac en Vivarais prendre la D104 passer la commune de Rosières et allez jusqu'à Joyeuse.